

Intervenant·e·s

Mme Nadège Andrianasolo

Avocate spécialisée dans la défense des victimes de traite d'êtres humains, Centre social protestant (CSP)

Mme Aurora Gallino

Référente juridique
ASTREE (Association de Soutien aux victimes de TRaite Et d'Exploitation)

Mme Coralie Germond

Avocate spécialisée dans le droit de l'aide aux victimes d'infractions, Lausanne

Mme Mimoza Kokollari

Chargée de formation et plaidoyer
ASTREE (Association de Soutien aux victimes de TRaite Et d'Exploitation)

M. Laurent Knubel

Responsable suppléant, Service de lutte contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants (SETT), fedpol

Mme Anouchka Magni

Spécialiste procédure d'asile et pratique
Domaine de direction Asile
Policy Traite des êtres humains
Secrétariat d'État aux migrations SEM

M. Sébastien Marchon

Inspecteur principal
Brigade mœurs et maltraitance
Police cantonale Fribourg

M. Eric Mermoud

Procureur spécialiste, Ministère public, Canton de Vaud

Mme Angela Oriti

Directrice
ASTREE (Association de Soutien aux victimes de TRaite Et d'Exploitation)

Prof. Sarah Progin-Theuerkauf

Vice-rectrice et professeure ordinaire
Chaire de droit européen et droit de la migration, Université de Fribourg

Mme Charlène Thommen

Avocate spécialisée dans la défense des victimes de traite d'êtres humains, Centre social protestant (CSP)

Mme Alexandra Sigrist

Procureure
Ministère public, République et canton de Genève

M. Yves Zermatten

Spécialiste procédure d'asile et pratique
Domaine de direction Asile
Policy Traite des êtres humains
Secrétariat d'État aux migrations SEM

Colloque d'expert.e.s

La lutte contre la traite d'êtres humains

6 juin 2025
Université de Fribourg
Miséricorde, MIS 10 01.13



La traite d'êtres humains est un phénomène sociétal complexe et difficile à appréhender, non seulement car elle prend différentes formes (exploitation sexuelle, exploitation de la force de travail, y compris dans le cadre d'activités illicites, trafic d'organes, etc.), mais aussi car elle touche des personnes aux profils variés. Bien souvent transnationale, elle repose sur des mécanismes de contrôle exercés par les auteurs sur leurs victimes, rendant ces derniers particulièrement difficiles à détecter, cerner et surtout neutraliser.

Sur le plan juridique, le droit international prévoit des instruments spécifiques (Protocole de Palerme et Convention de Varsovie) à cette problématique. En Suisse, la traite est abordée sous plusieurs angles : droit pénal, droit des étrangers et droit d'asile. Certains des effets de cette problématique tombent également sous le coup de la LAVI. L'approche sectorielle adoptée en Suisse complexifie le travail des acteurs impliqués.

Cette journée vise à rappeler, à travers une série d'interventions, le cadre légal applicable et à donner la parole aux différents acteurs impliqués afin de porter un regard croisé sur la problématique, d'identifier les défis qu'elle soulève et de proposer des solutions qui se veulent pragmatiques. La matinée sera consacrée aux bases légales internationales et nationales (droit pénal et droit de la migration) ainsi qu'à la prise en charge des victimes de la traite d'êtres humains. L'après-midi, des ateliers sur des thématiques choisies seront proposés, afin d'encourager l'échange entre les intervenant·e·s et les participant·e·s du colloque.

Direction académique

Prof. Sarah Progin-Theuerkauf
Mme Irina Sille

Organisation et administration

Mme Christine Eggen

Public cible

La formation est ouverte à toute personne intéressée, notamment aux professionnel·le·s travaillant dans les centres de consultation LAVI, dans les services sociaux régionaux et communaux, dans les institutions sociales et de santé, policier·ère·s, jurist·e·s, avocat·e·s, etc.

Langue

Les interventions auront lieu en français.

Informations

Veuillez vous adresser au secrétariat pour toutes questions complémentaires.
Tél. +41 26 300 80 90 euoinstitut@unifr.ch

Inscription

Lien vers le formulaire d'inscription:
www.unifr.ch/ius/euoinstitut/fr/formcont/weiterbildung
Délai d'inscription : 25 mai 2025
Frais d'inscription : CHF 350.- (pauses-café et repas de midi inclus)



Programme

Dès 8h30	Accueil
9h00	Mot de bienvenue et introduction à la journée <i>Sarah Progin-Theuerkauf</i>
9h15	La traite d'êtres humains en droit international et européen <i>Sarah Progin-Theuerkauf</i>
9h45	L'art. 182 CP: Le cadre légal en Suisse <i>Alexandra Sigrist</i>
10h15	Pause-café
10h45	Les victimes de traite d'êtres humains en procédure d'asile et en droit des étrangers <i>Anouchka Magni et Yves Zermatten</i>
11h45	La prise en charge des victimes de la traite d'êtres humains <i>Mimoza Kokollari, Angéla Oriti et Aurora Gallino</i>
12h30	Repas de midi (Mensa Miséricorde)
14h00	Prévention et détection de la traite d'êtres humains (sessions en parallèle) 1. Le travail de fedpol - <i>Laurent Knubel</i> 2. Le travail de la police en matière de traite d'êtres humains <i>Sébastien Marchon</i> 3. Le travail du ministère public - Exemples pratiques <i>Eric Mermoud</i>
15h00	Pause-café
15h30	Prise en charge efficace des victimes (sessions en parallèle) 1. La situation d'enfants victimes de traite <i>Charlène Thommen et Nadège Andrianasolo</i> 2. Le principe de non-punissabilité des victimes <i>Angela Oriti et Aurora Gallino</i> 3. Les défis d'un·e avocat·e - <i>Coralie Germond</i>
16h30	Discussion finale
17h00	Clôture de la journée

Université de Fribourg
Rue de Rome 1
1700 Fribourg
MIS10 01.13

